L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 29 JANVIER 1888.

PETITES ANNONCES.

COUVERTURES nettoyées par le procédé du soufre—Larrieu & Maudet.—Etablissement de teinture et de dégraissage à vapeur de Bontemps 184 1/2 rue Poydras et 64 Royale.
29 janv—1f

A. Phillips, notaire, 5 Comi. Place, peut prêter sur hypothèque de $60 à $90.000.
29 déc—6m

DEMANDES D'EMPLOI.

UN Professeur, nouvellement arrivé et n'ayant pas d'occupation, offre ses services en cette qualité à une famille ou à une institution, à la ville ou à la campagne. Il enseigne le français, l'anglais, l'espagnol, etc. Il ne demande pour toute rémunération que le logement et la table. S'adresser par lettres aux initiales G. O., bureau de l'ABEILLE.
20 déc—

DEMANDES.

ON demande—Une servante qui désire travailler. S'adresser 210 Desgoutes, près Esplanade.
29 jan—

ON demande un vigneron pour aller à la campagne. S'adresser de 7 à 8 heures, rue Ursulines No. 302.
28 jan—4f

A VENDRE.

A VENDRE pour cause de mauvaise santé une pension et LODGING HOUSE avec bavette près du Marché François. S'adresser 161 rue Decatur.
29 jan—7f

A VENDRE—Beaux terrains pour bâtir, 60 sur 150 pieds, situés à vue d'Abita Springs. 2 1/2 heures de la Nouvelle-Orléans par chemin de fer. Bureau 122 rue Commune.
1er déc—

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—Samuel Cragin vs. ses créanciers.—No 23,096 Division B.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Samuel Cragin soit et est par la présente acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant E. A. Peyroux, notaire en cette ville, le MERCREDI, 1er jour de février 1888, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et d'élire un syndic, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que W. C. Gordon, accusé, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle Orléans, 12 janvier 1888.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
3 jan—3f au 18 fév

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 22,991—Division E.—W. J. West et William Y. West, individuellement et comme membres de la dite raison sociale, vs leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession de propriété des pétitionnaires W. J. West & son & Co. et William Y. West et Mme Anna Y. West, individuellement, soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée de leurs créanciers soit tenue pardevant Theo. Seiler, Esq., notaire en cette paroisse, le mercredi, 15 février 1888, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des pétitionnaires, de nommer un syndic et voter sur toutes autres questions qui pourraient être portées devant eux; et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues; et que Martin Behrman, Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle Orléans, 9 janvier 1888.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme :
W. J. McDONNELL, Député Greffier.
11 jan—3f au 15 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—J. B. Jacques vs. ses créanciers.—No 20,554 Division B—Ordre de Cour—Que la pétition supplémentaire soit enregistrée avec les tableaux annexés, qui sont le schedule des biens du pétitionnaire John B. Jacques, soit acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant E. A. Peyroux, notaire en cette ville, le MERCREDI, 1er jour de février 1888, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, et d'élire un syndic, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Joseph Lombard, Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle Orléans, 27 décembre 1887.
(Signé) A. L. TISSOT,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, division B, maintenant absent en congé.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
30déc—3f au 1er fév

Succession de Jules Victor.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 21,134—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Gabriel Villere, administrateur de la succession susdite, ne devrait pas être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
20jan—20, 25, 29.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI-MILLION DISTRIBUÉ.

L. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire en Novembre dernier, à la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, et ses Grands Tirages Trimestriels auront lieu en Mars, Juin, Septembre et Décembre.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, à plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons la fac-simile de nos signatures.

COMMISSAIRES.

Nous déclarons que les soussignés sont autorisés à recevoir les souscriptions pour les billets de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous surveillons les tirages qui sont conduits sous notre contrôle et notre supervision.

Nous autorisons la Compagnie à faire usage de notre nom dans ses annonces, avec notre permission.

Grand Tirage à Numéro Simple,

— A —

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 7 FEVRIER 1888.

GROS LOT: $150,000

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Abraham Korn vs Mme Catherine ou Katarina Kuhlmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 22,935—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le procédural le vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et la Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Bienville, Marais, Deusse et Tremé, désigné par le numéro dix de l'Ilet vingt-six et mesurant au nord susdit trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Bienville sur une profondeur de cent dix-neuf pieds, entre lignes parallèles.

Acquis par la défenderesse de Louis Imholt, originairement à un acte passé pardevant Robert J. Key, notaire, le 5 avril 1872, enregistré au bureau de transfert livre 103 folio 742.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
28jan—28—fév 4,11,18,23,29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un privilège de valeur d'un "Coffee Stand" dans le Marché Poydras, et le contenu, etc., du dit "Stand."

C. Doyle & Cie., vs. D. C. Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 22,982.—En vertu d'un ordre de vente daté le 27 janvier, 1888, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 6 février 1888, à 10 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Dans le Marché Poydras, du côté sud, entre Baronne et Dryades :

1° Les droits, titres, et intérêts du défendeur dans un certain stand installations, etc., dans le Marché Poydras, en usage pour la vente du café, etc., et dans l'affaire de Doyle vs. le dit stand porte les Nos.

2° Le contenu du dit stand consistant d'articles en usage dans un restaurant, tels que, installations, cafetières, couteaux, fourchettes, cuillères, plats, assiettes, etc., conformément à un inventaire fait et dressé à mon requisition.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 jan—28,29,30,31,—fév 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme E. Rand vs. Mme Christian Kuhlmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— No. 22,778.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le procédural à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, entre Gravier et Ialle Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Magazine, Constance, Harmonie et Pleasants, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles et formé cette partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, aussi.

Aussi Un autre lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même Ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles et formé cette partie du lot 15, sur le plan ci-dessus désigné, de la dite rue Magazine, par Jacques Pilié, notaire; terrain le plus près de la rue Harmonie. Acquis par feu John Kuhlmann, de Ann Kirkpatrick, John F. Coffey, notaire, le 11 février 1862.

2° Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième district de cette ville, carré borné par les rues Toledano, Levée, Chippewa et Tavenne de la Louisiane, désigné par le No 1 sur le Bureau du plan de B. Buisson, le 27 février 1851, déposé au bureau de T. Lisbony, ancien notaire, et mesurant trente pieds de façade sur Toledano sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, propriété acquise par feu John Kuhlmann d'Alfred Bouligny, T. O. Stark, notaire, le 7 mai 1858.

3° Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le dite district de cette ville, carré borné par les rues Magazine, Calliope, Chippewa et Tavenne de la Louisiane, désignés par les Nos 5 et 6 sur un plan de C. A. Bedin, déposé au bureau de T. O. Stark, ancien notaire, plan portant le No 136. Les dits terrains sont contigus et mesurent chacun trente pieds de front sur cent vingt pieds de profondeur, propriété acquise par feu John Kuhlmann de Clotilde Ilig, A. Ducatel, notaire, le 27 septembre 1860.

4° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me District de cette ville, carré d'Ilet borné par les rues Laurel, Sixième, Septième et Jersey (aujourd hui Annunciation), mesurant cent trente-quatre pieds pour une face sur la rue Sixième, cent trente quatre pieds neuf pouces et quatre lignes sur la ligne le séparant des terrains 2, 3 et 4 sur une profondeur de cent cinquante pieds, entre lignes parallèles, et formant le coin des rues Sixième et Laurel. Acquis par feu John Kuhlmann de Mme Martha Sullivan, Wm Shannon, notaire, le 25 juin 1868.

5° Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le quatrième district de cette ville, dans l'Ilet No 9 contenant chacun trente pieds de front sur Toledano et Soledano, désignés par les Nos 6 et 16 des dits terrains contigus les uns aux autres et mesurant chacun cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, acquis par feu John Kuhlmann, shérif de la paroisse d'Orléans, le 12 juin 1863, enregistré dans le bureau des hypothèques, livre 89, folio 121.

11 Le droit d'usufruit de la défenderesse, Mme Christina Kuhlmann à la susdite propriété laissée par son mari comme veuve et en communauté et comme légataire sous testament.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 jan—24 31—fév 7 15 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Guillaume Mather vs Toby Washington

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 20,527—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le procédural à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 18 février 1888, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro six dans l'Ilet numéro quatre-vingt-un, borné par les rues Congress, Elmire, Girod et Urquhart, le dit lot mesure trente-et un pieds de face à la rue Congress sur une profondeur de quatre-vingt-une pieds, le tout conformément à un plan dressé par Voltaire déposé comme numéro vingt-six dans l'office du notaire Livaudais, à l'Etude de Joseph Cuvillier, notaire, étant la même propriété que le défendeur a acquis de Albert Bell, conformément à un acte passé pardevant Henry E. Renshaw, notaire, en date du 10 mars 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 jan—17, 24, 31—fév 7, 14, 21, 28.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Robert S. Eddy vs E. C. Adams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 22,844.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 1er février 1888, à 10 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, actuellement paroisse Jefferson, ou cet Etat, formant une partie de l'Ilet borné par les rues St. David, Edmond et Girod, et mesurant cent quarante-huit pieds de façade sur Magazine sur cent vingt-huit pieds de profondeur, propriété acquise par feu John Kuhlmann de Mme Veuve A. Michel, le 25 janvier 1866, Abel Dreyfous, notaire.

2° Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 6me District de cette ville, carré d'Ilet borné par les rues Toledano, Soledano, Laurel et Tavenne de la Louisiane, désignés par les Nos 5 et 6 sur un plan de C. A. Bedin, déposé au bureau de T. O. Stark, ancien notaire, plan portant le No 136. Les dits terrains sont contigus et mesurent chacun trente pieds de front sur Toledano sur cent soixante pieds de profondeur, acquis par feu John Kuhlmann de Clotilde Ilig, A. Ducatel, notaire, le 27 septembre 1860.

3° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me District de cette ville, carré d'Ilet borné par les rues Laurel, Sixième, Septième et Jersey (aujourd hui Annunciation), mesurant cent trente-quatre pieds pour une face sur la rue Sixième, cent trente quatre pieds neuf pouces et quatre lignes sur la ligne le séparant des terrains 2, 3 et 4 sur une profondeur de cent cinquante pieds, entre lignes parallèles, et formant le coin des rues Sixième et Laurel. Acquis par feu John Kuhlmann de Mme Martha Sullivan, Wm Shannon, notaire, le 25 juin 1868.

4° Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le quatrième district de cette ville, dans l'Ilet No 9 contenant chacun trente pieds de front sur Toledano et Soledano, désignés par les Nos 6 et 16 des dits terrains contigus les uns aux autres et mesurant chacun cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, acquis par feu John Kuhlmann, shérif de la paroisse d'Orléans, le 12 juin 1863, enregistré dans le bureau des hypothèques, livre 89, folio 121.

11 Le droit d'usufruit de la défenderesse, Mme Christina Kuhlmann à la susdite propriété laissée par son mari comme veuve et en communauté et comme légataire sous testament.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 jan—24 31—fév 7 15 21 28

21me Etat de Situation Annuel

DE LA

Compagnie d'Assurances Germanie

De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux exigences de la charte, la compagnie publie l'exposé suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1887 :

Primes sur incendie	$183,534 79
Primes sur mers	3,229 75
Primes sur rivières	1,119 34
Totales primes	$187,954 00
A ajouter : Risques non acquises de 1886	37,401 16
Total	$225,355 16
A ajouter Intérêts, primes et pertes	$33,077 66
Et primes et dépenses générales	12,224 12
Fonds de surplus de 1886	19,367 02
Total	$265,973 72
Sur primes d'incendie	$84,478 00
Sur primes de mers	3,138 64
Sur primes de rivières	1,756 17
Capital de réassurances	$84,372 81
Pertes réclamées et commissions	64,630 77
Pertes remboursées et commissions	45,885 87
Taxes d'Etat, Ville, Bureau des Underwriters, corps de garde, salaires, solicitors, etc.	6,623 77
	$170,853 22
Total	$89,162 50
Réservé pour—	
Primes non expirées	$37,146 53
Pertes non réclamées	12,645 95
Dividende 5.00 déclaré en juillet 1887	10,000 00
Dividende 5.00 déclaré en janvier 1888	10,000 00
Fonds de surplus de 1887	19,367 02
	$89,162 50—89,162 50

ACTIF.

Billets reçus pour primes	61 00
Primes en collection	36,953 53
Prêts sur nantissement	5,925 00
Prêts sur hypothèque	99,815 00
Bons des Etats-Unis et d'Etat, Bons consolidés et Bons à primes du Canada	20,945 00
Banques, assurances et autres stocks	69,619 34
Balance 51 rue du Camp et autre propriétés foncières	32,616 58
Meubles et installation	1,267 75
En caisse et en banque	$279,162 50

L'exposé ci-dessus est une copie correcte et exacte des livres de la compagnie.

(Signé) ROBERT MAXWELL, Président.
J. HASSINGER, Vice Président.
EMIL WERER, Secrétaire.

Fait, juré, certifié devant moi, à la Nouvelle Orléans, le 23me jour de janvier 1888.
W. O. HART, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue le 12 courant, il a été résolu de déclarer un second dividende semi-annuel de (5) cinq pour cent, faisant 10 pour cent par an sur le fonds capital pour l'année finissant le 31 décembre 1887, pour être payé sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZURBRIGGEN, HERM. CURTIUS,
J. J. NECKER, L. J. LANGLOIS,
J. HASSINGER, E. MERIEH,
P. W. DIELMAN, JOHN THORN,
J. B. MEYERS, LOUIS GRUNEWALD
LEO H. BRAGHN, A. G. RICKS,
FRANK WATTER, W. W. HUCK,
C. B. FISCHER.

15 jan—1m

L'annuaire de Sorrel. — Cet important ouvrage renfermant toutes les informations qui se peuvent désirer sur la Nouvelle-Orléans ainsi qu'un état industriel, commercial et administratif de cette ci, paraîtra en 1888, comme toutes les années précédentes. M. Sorrel, qui en est l'éditeur depuis une vingtaine d'années, a déjà mis ses agents à l'œuvre.

On ne saurait trop que le produit de la vente d'un livre de ce genre ne couvre jamais les frais auxquelles entraîne sa publication ; c'est donc sur le patronage des négociants que compte M. Sorrel, non seulement en leur vendant un exemplaire de son ouvrage, mais encore en y publiant les annonces de leurs maisons de commerce.

Les étrangers, on le sait, jettent les yeux sur un *Directory* dans le but de se parfaitement renseigner sur la ville qu'ils visitent, pour savoir si ces affaires y sont brillantes, si ses habitants ont actifs, entreprenants.

Le négociant qui omet de publier une annonce ans cet annuaire méconnaît ses intérêts.

Aucun exemplaire n'en sera vendu hors du bureau de l'éditeur. Ainsi donc, l'homme d'affaire qui n'y souscrit pas s'expose à en être privé. Le livre se vend 5 $, et des listes de souscription seront répandues en ville jusqu'au moment de sa publication. S'il arrivait à quelque personne d'en vouloir un exemplaire après la rentrée de ces listes, elle aurait à en faire la demande, par carte postale ou autrement, à l'éditeur, Allée Commerciale. 5.

ARBOREZ VOS DRAPEAUX.

Proclamation de Warwick, Comte Maréchal de l'Empire.

A tous les loyaux sujets de Sa Majesté le Roi du Carnaval, Salut :

Attendu que le Jour de la Fête annuelle de notre Très Gracieux Souverain Roy approche, et en l'honneur du grand événement de l'arrivée prochaine de Sa Majesté, tous les sujets sont requis de déployer les étendards royaux à leurs maisons et autres places, à partir du

LUNDI, 16 JANVIER 1888.

en témoignage de leur joie et de l'heureux retour de Sa Majesté, et qu'ils conservent les drapeaux arborés jusqu'après le Mardi-Gras, 14 février 1889.

DIEU SAUVE LE ROI.

WARWICK,
Comte Maréchal de l'Empire.

Officiel :
ESPY, Septième Secrétaire.
Palais du Carnaval, Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1888, et 1016ème année du règne de Sa Majesté.
15 jan—

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCES

MECHANICS AND TRADERS

No. 14 rue Carondelet.

Dix-huitième état de situation annuel.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année se terminant le 31 décembre 1887.

Primes d'incendie	$198,521 36	
Primes de rivières	23,660 99	
Primes maritimes	6,880 65	
Primes non acquises, 31 décembre, 1886	73,616 52	$302,679 52
A déduire—		
Primes non acquises, 31 décembre, 1887	$ 78,737 07	
Primes remboursées	20,356 28	
Réassurances	22,068 44	
Commissions	21,670 08	43,011 91
Primes nettes acquises		$259,667 61
A ajouter intérêt, profits et pertes		56,429 48
Total recettes		$216,097 09
Moins—		
Pertes d'incendies payées	$112,048 65	
Pertes de rivières payées	9,481 82	
Pertes maritimes payées	2,345 76	
Pertes non ajustées et non échues	19,775 11	
Dépenses de bureau et agencies, Board of Underwriters, taxes et licences	34,525 54	78,176 88
Profits nets		$ 37,920 21

ACTIF.

Bons de la ville de la Nlle-Orléans	$243,045 00
Consolidés de l'Etat de la Louisiane	35,000 00
Actions de banques et autres	36,175 00
Billets à ordre	20,711 12
Argent comptant	7,905 63
Propriétés foncières	41,864 51
Primes en voie de collection	32,379 26
	$423,080 52

PASSIF.

Capital actions	$375,000 00
Réservé pour primes non acquises	78,737 07
Réservé pour pertes non payées, 1887	19,775 11
Réservé pour pertes non payées des années précédentes	2,224 35
Dividendes non payés	21,650 00
Surplus	25,693 99
	$423,080 52

L'état ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.

(Signé) DAVID H. COLEMAN, Président.
GEO. H. FROST, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, }
Paroisse d'Orléans. }

Fait et signé sous serment pardevant moi, notaire, ce 17me jour de janvier 1888.
CHAS. G. ANDRY, Notaire.

Nous, membres du comité de finances de la Compagnie d'Assurances Mechanics and Traders, certifions par les présentes que nous avons examiné l'actif de la dite compagnie et que nous en avons trouvé l'exposition, comme ci-dessus, vrai et correcte.

ROBT. MAXWELL, Chairman,
P. SENTELL,
P. G. GIBERT,
FRED'K WING.

Le Conseil de Direction, à sa réunion annuelle tenue le 10 du courant, a résolu de payer sur demande ten outre les premier intérêt semestriel déclaré le 1er juillet 1887, CINQ POUR CENT, second intérêt semestriel sur le capital de la Compagnie.

DIRECTEURS.

J. A. Braselman,	Robt. Maxwell,
P. J. Geckburn,	Simon E. Marx,
H. T. Cottam,	P. J. Gilespiel,
O. Elmer,	Wm. A. Phelps,
M. Frankenhein,	G. W. Scott,
Walter C. Flower,	F. M. Silbergel,
P. G. Gibert,	W. H. Thompson,
Chas. Heidelez,	Jos. Vigne,
N. Landry,	A. M. Wall,
L. Lyons,	T. S. Waterman,
A. G. Lafaidi,	President Wing,
Colonel T. L. Mason,	W. F. Weber,
J. A. C. Wadsworth.	W. G. Wilcox,
20 jan—1m	P. Werlein.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Excellents placements d'argent, aux conditions les plus libérales : un tiers ou plus comptant.

Maisons de résidence et magasins de valeur dans le premier district.

La maison de résidence en briques à deux étages No 165 rue Foucher, aujourd'hui Constance.

Le terrain de valeur avec les bâtisses continues à la propriété précédemment citée.

Le magasin en briques à trois étages, No 236 rue Tchoupitoulas.

Le magasin de valeur à trois étages en briques, No 242 rue Tchoupitoulas.

La propriété de valeur (entrepôt) Nos 70 et 72 rue Delord.

Les bâtisses et le terrain de valeur, attenante à l'entrepôt.

La maison de valeur à trois corps de logis Nos 236 et 238 rue Magazine, vis-à-vis la nouvelle brasserie.

Succession de J. S. Aitkens et de Mme Catherine Aitkens, sa femme.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossiers Nos 5,417 et 21,375.

PAR MATHER & HOMES—Warren Honore, encanteur, Bureau, No. 9 rue Carondelet—SAMEDI, 11 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale en vertu de divers arrêts de l'honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de J. S. Aitkens, signé par l'honorable L. Tissot, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A daté du 12 décembre 1887, dossier No 21,375 et l'autre dans l'affaire de la succession de Mme Catherine Aitkens, épouse de J. S. Aitkens, signé par l'honorable F. A. Monroe, juge de la susdite cour, division C, daté du 6 janvier 1888 dossier No 5417 pour le compte des successions de J. S. Aitkens, et de Catherine Aitkens, sa femme, il sera vendu :

1° Deux terrains de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Foucher, Delord et Poeyfarré, et désignés par les Nos 15 et 16 sur un plan de G. T. Dumbar, voyer, le 12 novembre 1846 et déposé au bureau de ce dans le livre des plans No 2, en l'étude de William Christy, ancien notaire en cette ville, pour référence. Les dits terrains sont contigus et mesurent chacun 24 pieds 3 pouces et 6 lignes de façade rue Foucher sur 124 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles, et sont bornés à l'arrière par une allée de 11 pieds 11 pouces de largeur, dont ils ont l'usage en commun avec d'autres terrains, ainsi que le porte le dit plan, sont de mesures américaines.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à deux étages, portant le No 165 rue la rue Foucher, aujourd'hui rue Constance, aussi, de hangars et de bâtisses de dépendances.

2° Un terrain de valeur avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, carré d'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Foucher, Delord et Poeyfarré, et désigné par le No 14 sur le plan du dit G. T. Dumbar, voyer, le 12 novembre 1846 et déposé au bureau de ce dans le livre des plans No 2, en l'étude de William Christy, ancien notaire en cette ville, pour référence. Le dit terrain mesurant 24 pieds 3 pouces et 6 lignes de façade sur Foucher sur 124 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles, et sont bornés à l'arrière par une allée de 11 pieds 11 pouces de largeur, dont ils ont l'usage en commun avec d'autres terrains, ainsi que le porte le dit plan, sont de mesures américaines.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à deux étages, portant le No 165 rue la rue Foucher, aujourd'hui rue Constance, aussi, de hangars et de bâtisses de dépendances.

3° Un terrain de valeur avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, carré d'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Foucher, Delord et Poeyfarré, et désigné par le No 13 sur le plan du dit G. T. Dumbar, voyer, le 12 novembre 1846 et déposé au bureau de ce dans le livre des plans No 2, en l'étude de William Christy, ancien notaire en cette ville, pour référence. Le dit terrain mesurant 24 pieds 3 pouces et 6 lignes de façade sur Tchoupitoulas sur 124 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles, et sont bornés à l'arrière par une allée de 11 pieds 11 pouces de largeur, dont ils ont l'usage en commun avec d'autres terrains, ainsi que le porte le dit plan, sont de mesures américaines.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages, connu sous le No. 236 rue Tchoupitoulas.

4° Deux terrains de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, carré d'Ilet borné par les rues Washington, Quatrième, Chippewa et Thomas, désignés par les Nos 1 et 2, le lot No 1 formant le coin de la rue Chippewa et Washington, et mesure 30 pieds de face à la rue Washington, 32 pieds et 3 pouces de face à la rue Chippewa sur 120 pieds de profondeur et une façade sur la rue Chippewa de 100 pieds et 5 lignes et une profondeur sur la ligne du second terrain, ci-après désigné, de 120 pieds, le dit No 2 mesure 31 pieds de face à la rue Washington, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence en briques à deux étages connue comme le No 236 rue Washington, ayant boutique, 7 chambres, gaz et installations, citernes et puits, jardin sur le côté, arbres fruitiers, cour pavée, etc., valant $4,000 par moins.

5° Une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Sixième, Washington, St-Thomas et Chippewa, désignée par la lettre B sur le plan de l'Ilet No 134—Division B, mesurant 30 pieds de face à la rue Washington sur 100 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage en bois à double corps de logis connu comme les Nos 236 et 238 rue Washington et mesurant chacun 30 pieds 6 pouces de façade sur 100 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur, plus ou moins, et en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Washington sur une profondeur de 170 pieds 3 pouces, plus ou moins ; la dite portion de terre étant la moitié du lot primitif désigné par le lot No 8, par un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le 2 mars 1824, déposé au bureau de Carlisle Pollock, ex-notaire en cette ville.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à double corps de logis, connu comme les Nos 234 et 234 1/2 rue Annunciation.

5° Un lot de terre de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Jackson, Dryades, Joséphine et Baronne, désigné par le No 21, le dit lot mesurant 30 pieds 8 pouces de face à la rue Jackson sur une profondeur entre lignes parallèles de 102 pieds 7 pouces et 4 lignes.

Les améliorations consistent en un cottage résidence à double corps de logis, Nos 323 et 325 rue Jackson.

Les mesures ci-dessus sont conformément à de récents plans dressés par Williams & Patton, voyers, datés octobre 1887, et sont toutes plus ou moins, en mesure américaine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant ; le reste à 1, 2 ans de crédit, portant 8 pour cent d'intérêt avec toutes les clauses ordinaires de sécurité. 10 0/0 payables comptant sur les lieux pour assurer la vente.

Les frais de vente pardevant Alphonse Philips notaire, aux frais de l'acquéreur qui paiera les taxes dues et exigibles en 1888.
10 jan—10 15 22 29—5 11 fév

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENTS DE CHOIX.

Aux conditions les plus libérales de un tiers ou plus comptant.

Dans les Premier et Quatrième Districts.

A proximité des Eglises, des Ecoles, des Marchés et des lignes de chemins de fer.

Le cottage double pour résidence, Nos 431 et 434 1/2 rue Annonciation.

Le cottage élégant en bois pour résidence, No 40 rue Liberté.

A l'encan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans —Dossier No. 21,799.

PAR MATHER & HOMES—Warren Honore, encanteur, bureau, 9 rue Carondelet — SAMEDI, 11 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Alley, en vertu de divers arrêts de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour